



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

DIRECTION RÉGIONALE NORMANDIE

Le mot du directeur régional



François DENIS

Directeur régional OFB Normandie

2020 a été une année vraiment particulière avec la création de notre nouvel établissement, l'Office français de la biodiversité, dans un contexte de pandémie qui restera dans toutes les mémoires. Dans l'attente de l'élaboration du contrat d'objectifs et de performance de l'établissement, en cours d'écriture, nous nous sommes attachés en 2020 à poursuivre les missions des deux structures d'origine (AFB et ONCFS) au regard des enjeux prioritaires de nos territoires. De nouvelles missions ont cependant émergé et pris de l'ampleur, notamment l'appui aux acteurs et la mobilisation de la société.

2020, dans la continuité de la préfiguration de 2019, a été une année de construction de la Direction régionale Normandie (DR). Le territoire d'action de la direction s'est recentré sur une seule région ce qui permet, avec la création des services régionaux, de renforcer les collaborations avec les services de l'Etat et les autres partenaires régionaux, dont l'Agence normande de la biodiversité et du développement durable (ANBDD).

La délégation de façade Manche mer du Nord est désormais rattachée à la DR, ce qui permet de renforcer la cohérence des actions de l'OFB à l'interface terre-mer.

Le présent bilan d'activités retrace, au travers des 5 grandes missions de l'OFB, les différentes activités de la Direction régionale au cours de l'année 2020. Il démontre le rôle essentiel et incontournable que joue notre établissement dans les territoires en terme de préservation de la biodiversité au travers les nombreuses missions qui lui sont confiées pour lesquelles il est attendu et qui auront vocation à être poursuivies au travers du futur contrat d'objectifs et de performance de l'établissement.

Je vous en souhaite bonne lecture.

La DR Normandie en quelques chiffres...

108

agents dont

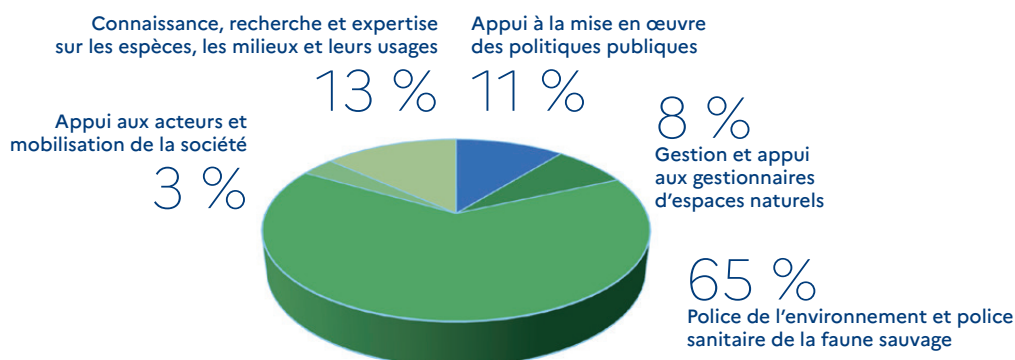
86

agents ayant la qualité d'inspecteur de l'environnement (au 1^{er} avril 2021).

14

implantations

Répartition de l'activité de la DR Normandie en 2020



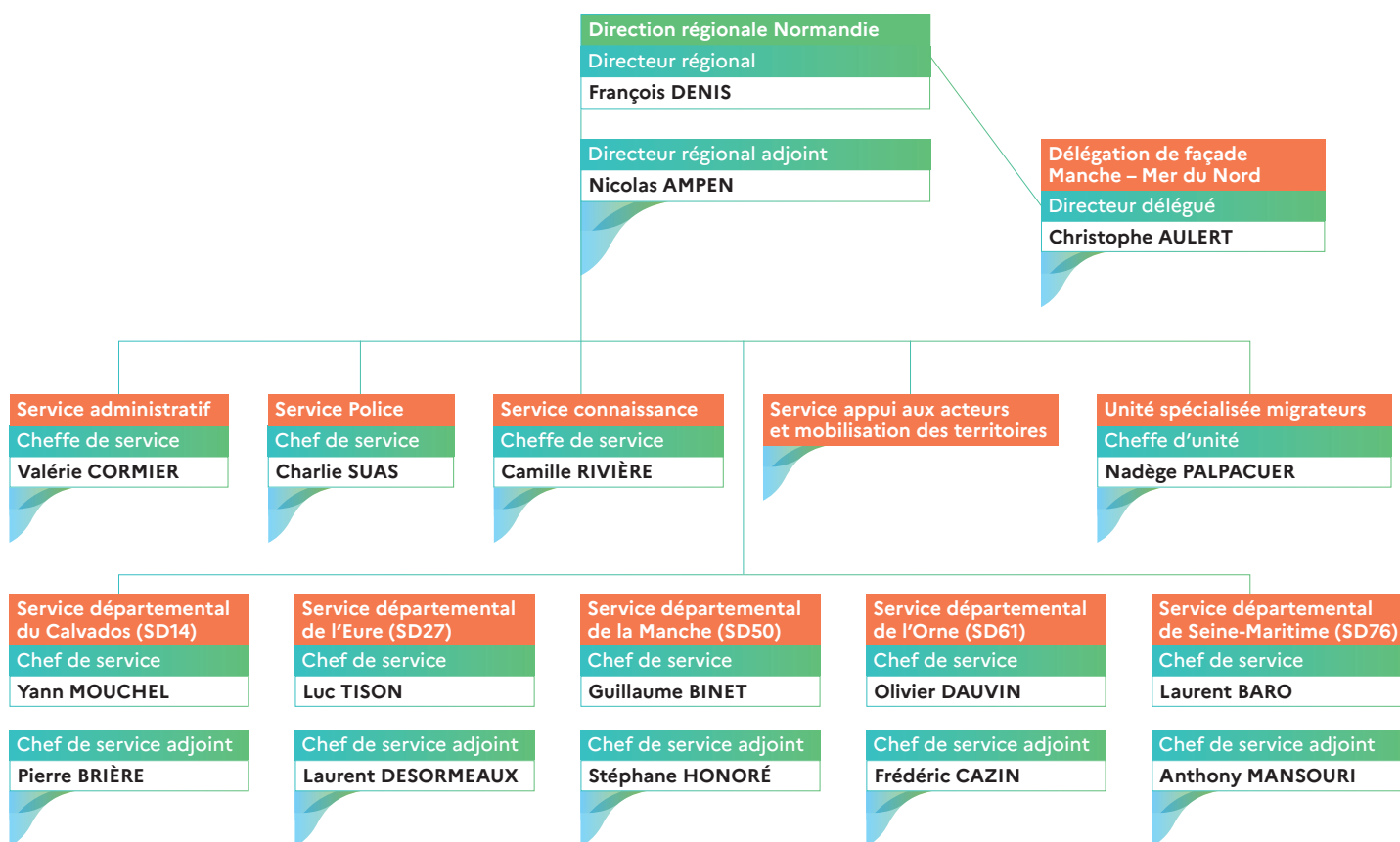
— **LA DIRECTION RÉGIONALE NORMANDIE** de l'OFB met en œuvre à l'échelon territorial les 5 grandes missions de l'établissement :

- la connaissance, la recherche et l'expertise sur les espèces, les milieux et leurs usages
- la police de l'environnement et la police sanitaire de la faune sauvage
- l'appui à la mise en œuvre des politiques publiques
- la gestion et l'appui aux gestionnaires d'espaces naturels
- l'appui aux acteurs et la mobilisation de la société

Elle est composée :

- De **4 services régionaux** (administratif, police, connaissance, appui aux acteurs et mobilisation des territoires) qui coordonnent et apportent leur soutien aux services départementaux et gèrent les partenariats au niveau régional ;
- De **5 services départementaux (SD)**, échelon opérationnel qui met en œuvre l'ensemble des missions de l'établissement sur le terrain ;
- D'une **unité spécialisée migrateurs (USM)** dont les missions de connaissance et de police sur les poissons amphihalins s'étendent sur l'ensemble de la Normandie et des Hauts-de-France (milieu marin et eau douce) ;
- De la **délégation de façade Manche Mer du Nord (DFM MMN)** dont les missions couvrent la façade maritime depuis la baie du Mont Saint-Michel jusqu'à la frontière belge. La DFM MMN participe aux politiques publiques dédiées à la protection de la mer, gère des sites Natura 2000 en mer et apporte son soutien à l'ensemble des gestionnaires d'aires marines protégées.

Organigramme de la DR Normandie



L'année 2020 en images

Janvier

Création de l'Office français de la biodiversité



Mars

Maintien de l'activité des missions de surveillance pendant le confinement



© S. Lamy / OFB

Mai

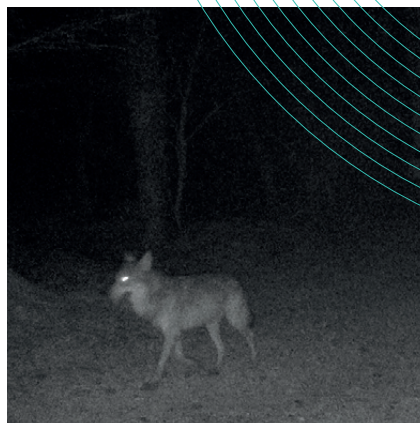
Surveillance de la reproduction des gravelots à collier interrompu



© S. Poncet / OFB

Avril

1^{er} indice validé de présence du loup en Seine-Maritime



© D. Desjardins

Juin

Saisie de 21 perroquets en Seine-Maritime



Cacatoès de Banks © Police Nationale 76

Février

Candidature à la labellisation Liste Verte de l'UICN du site Natura 2000 Baie de Seine occidentale



© DR

Juillet

Campagne de communication estivale sur l'estuaire de l'Orne :
« Cet été la nature nous accueille, ne gâchons pas nos retrouvailles avec elle! »



© S. Languille / OFB

Août

Pêches électriques



© N. Pfeiffer / OFB

Sept.

Présentation du programme Agrifaune au Festival de la terre (Manche)



© N. Chevallier / OFB

Oct.

Inauguration de l'Agence normande de la biodiversité et du développement durable (ANBDD)



© M-A. Sévin / OFB

Nov.

Contrôle de la réglementation sur les appelants en contexte d'Influenza aviaire



© P. Massit / OFB

Déc.

Opération de contrôle de la circulation des véhicules à moteur en milieu naturel



© ONF



Agents du SD 61 © SD61/OFB

La connaissance, la recherche et l'expertise sur les espèces, les milieux et leurs usages

Le développement de la connaissance et de l'expertise sur l'ensemble des composantes de la nature constitue l'une des missions principales de l'OFB.

En Normandie, les suivis concernant les milieux et espèces terrestres et aquatiques continentaux sont coordonnés par le service régional connaissance et mis en œuvre par les services départementaux. Pour ce qui concerne les espèces et milieux marins, c'est la délégation de façade Manche Mer du Nord (DFM MMN) qui coordonne ces suivis, en lien avec de nombreux partenaires, à différentes échelles spatiales (du site à l'échelle de la façade).

En 2020, les missions connaissance des services de la Direction régionale Normandie ont plus particulièrement porté sur :

Pour les milieux continentaux :

- La remise à niveau du référentiel thermie (réseau de sondes de mesure de la température des cours d'eau) permettant à l'ensemble des données collectées depuis 2008 d'être désormais accessibles sous <http://www.naiades.eaufrance.fr> ;
- La mise en place d'un process qualité pour les pêches électriques, avec la réalisation d'un audit interne et la constitution d'un groupe d'experts pour s'assurer de la bonne qualité du recueil des données ;
- Le suivi du loup en Seine-Maritime et l'accompagnement de la DDTM 76 pour la réalisation des constats de dommages ;

- La mise à jour du Référentiel d'Obstacles à l'Écoulement et le calcul du taux d'étagement ;
- L'appui à l'utilisation de la donnée naturaliste pour étayer la qualification de l'atteinte à l'environnement lors de procédures judiciaires ;
- La construction d'une dynamique biodiversité autour de l'ANBDD et de la DREAL (listes rouges, états des lieux des connaissances par groupes d'espèces...).

Pour les milieux marins et activités associées :

- La coordination d'une opération de suivi et de sauvegarde du gravelot à collier interrompu à l'échelle de la façade maritime (voir encadré dans la partie police) ;
- L'appui à la mise en œuvre de l'observatoire pêche à pied de loisir à l'échelle de la façade maritime ;
- La mise en œuvre du Programme de surveillance (PDS) de la Directive cadre stratégie milieu marin (DCSMM) ;
- La coordination du projet NouHBas qui suit les interactions entre nourriceries et activités de pêche ou de dragage sur le site Natura 2000 Baie de Seine occidentale (état des lieux avant mise en œuvre des mesures pêche) ;
- La rédaction du rapport final du Projet INDICLAP sur l'impact des clapages en mer (voir encadré) et du Référentiel technique « Dragage et immersion des sédiments marins » ;
- La participation à la publication du Référentiel national technique « Cultures marines ».

LE PROJET INDICLAP (INDicateur d'Impact de CLAPage)

Dans le cadre du LIFE intégré Marha, le projet INDICLAP développe un indicateur multicritère pour décrire de façon objective l'impact des dépôts en mer des sédiments de dragage. Ce projet, coordonné par la DFM MMN, associe la Cellule de Suivi du Littoral Normand et l'UMR M2C (Morphodynamique Continentale et Côtière) de l'université de Caen, sur la base des suivis environnementaux du Grand Port Maritime de Rouen. Le rapport est en cours de finalisation.



Dragage © C. Delage/OFB



LE RÉSEAU RÉGIONAL ÉCREVISSE :

répondre à la fois à des enjeux de connaissance sur les espèces protégées et de lutte contre les espèces exotiques envahissantes



Écrevisse à pieds blancs © F. Salles / OFB

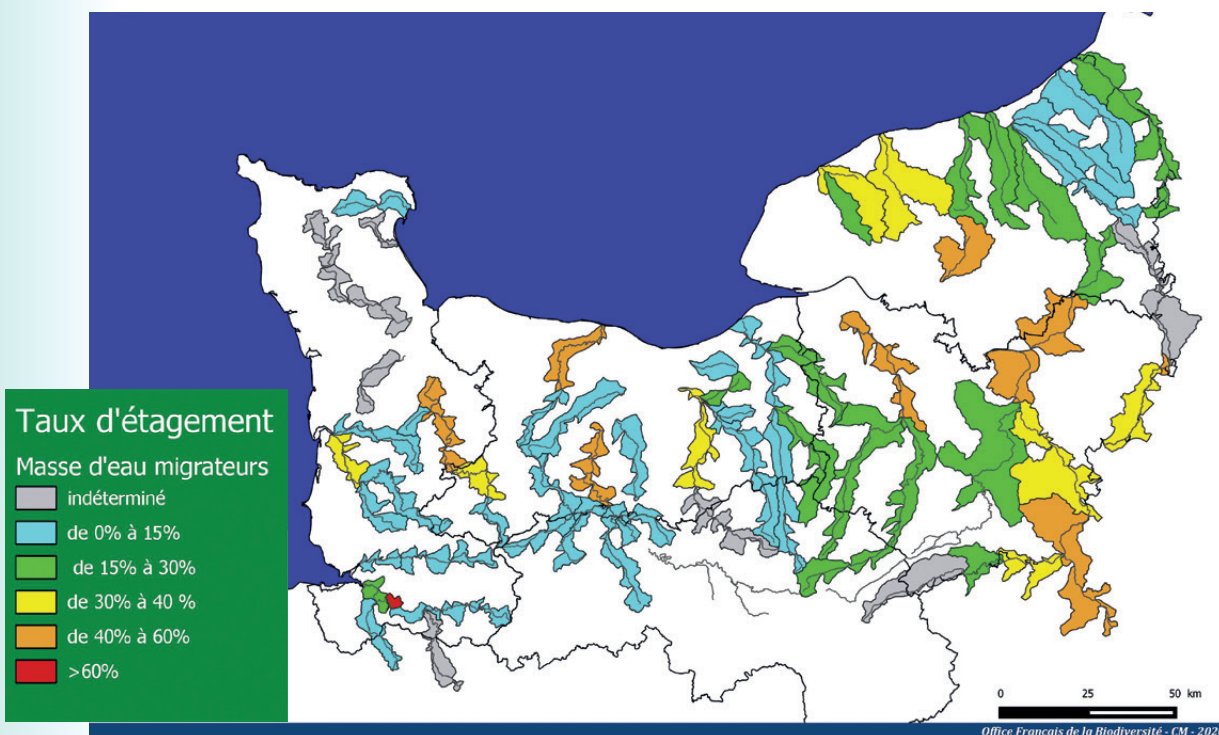
CALCUL DU TAUX D'ÉTAGEMENT :

évaluer la pression des obstacles sur le fonctionnement des cours d'eau

Les obstacles à l'écoulement présents sur les cours d'eau (seuil, vannage, radier de pont, ...) induisent le cloisonnement des rivières, empêchant les poissons migrateurs (saumon, truite de mer, anguille, alose, ...) de passer, dégradent les milieux aquatiques et sont une des causes de non atteinte du bon état écologique des eaux. Afin d'évaluer la pression des obstacles sur le fonctionnement des cours d'eau, l'OFB calcule et suit l'évolution du taux d'étagement, indicateur qui mesure la part de la pente naturelle consommée par le cumul des hauteurs des ouvrages transversaux. Le Référentiel d'Obstacles à l'Écoulement ou ROE (base de données nationale pilotée par l'OFB), complet pour 65 masses d'eau dites prioritaires en Normandie, permet de calculer ce taux d'étagement. En 2020, l'ensemble des données a été remis à jour, intégrant les nouveaux aménagements, afin que les taux d'étagement soient intégrés au PLAGEPOMI, le Plan de gestion des poissons migrateurs, révisé en 2021.

Depuis 2019, un réseau de suivi des diverses espèces d'écrevisses a été mis en place par l'OFB en Normandie. Ce suivi, fondé sur la relève d'habitats artificiels (briques), est mis en œuvre par les services départementaux (SD) sur 25 à 30 stations. Les données sont bancarisées et transmises au SINP.

Cette méthode étant encore peu documentée, l'objectif est également de clarifier sa mise en œuvre opérationnelle pour la rendre répliquable et la partager ensuite. En 2020, le réseau a permis de confirmer la présence de 6 espèces d'écrevisses sur le territoire. À noter la présence de l'écrevisse à pattes rouges (*Astacus astacus*) sur le bassin de la Varenne (2019-2020) et celui de l'Eaulne (2020) en Seine-Maritime.



Etat d'avancement du taux d'étagement calculé au 01/12/2020 © OFB



Loup gris © P. Massit / OFB

LE SUIVI DU LOUP EN SEINE-MARITIME

L'OFB est l'établissement public en charge du suivi du loup en France. En avril 2020, un loup a été identifié en Seine-Maritime par le Réseau Loup-Lynx de l'OFB, à partir de photographies. Une 1^{ère} depuis plus d'un siècle. Depuis cette date, les agents du service départemental, formés au recueil d'indices de présence (témoignages d'observations visuelles, poils, empreintes, fèces, autopsie de cadavres de proies sauvages...), ont collecté de nombreux indices. Ces indices, couplés à l'analyse génétique de poils a ainsi permis de confirmer qu'il s'agissait d'un loup gris de ligne italo-alpine.

La DDTM¹, service de l'État, gère les indemnités de dégâts sur les proies domestiques. Après chaque attaque, les agents de l'OFB se déplacent sur les lieux et réalisent un constat de dommages avec le propriétaire des animaux prédatés.

LE SUIVI TÉLÉMÉTRIQUE DES SAUMONS SUR L'ESTUAIRE DE LA SÉLUNE

En plus des missions conduites sous le pilotage du Service régional connaissance (SRC) et de la DFM, l'Unité spécialisée migrateurs (USM) participe à des missions de connaissance portées par le pôle de recherche, de développement et d'innovation « Gestion des poissons migrateurs dans leur environnement » OFB-INRAE-Agrocampus Ouest-UPPA (pôle MIAME, basé à Rennes). En 2020, avec l'appui du service départemental de la Manche, des opérations de piégeage dans l'estuaire de la Sélune ont permis de capturer, marquer et suivre par télémétrie 34 saumons afin de mieux connaître leur utilisation du cours actuel de la Sélune (avant arasement des deux grands barrages et rétablissement de la continuité

écologique) en fonction des conditions thermiques et de la saisonnalité (cette action s'inscrit dans le protocole scientifique accompagnant le « grand projet Sélune »). À l'occasion de l'année internationale du saumon, un film a été tourné sur cette opération : <https://ofb.gouv.fr/actualites/des-especes-preservez-qui-reviennent>.



Opération de marquage de saumons sur la Sélune (50) © M. Anfray / OFB

¹ DDTM : Direction départementale des territoires et de la mer

La police de l'environnement et la police sanitaire de la faune sauvage

Pour prévenir et réprimer les atteintes à l'environnement, les 86 agents ayant la qualité d'inspecteurs de l'environnement de la DR Normandie apportent leur expertise technique, surveillent le territoire, contrôlent et sensibilisent les usagers et recherchent et constatent les infractions. L'OFB contribue ainsi à l'exercice des polices administrative et judiciaire relatives à l'eau, aux espaces naturels, à la flore et à la faune sauvage (espèces chassables ou protégées, lutte contre les trafics d'espèces), à la chasse (contre-braconnage, renforcement de la sécurité à la chasse) et à la pêche.

Afin de cibler les enjeux environnementaux et sanitaires prioritaires, les services de l'OFB s'impliquent auprès des MISEN, DISEN et de la DIRM² dans la rédaction des plans de contrôle aussi bien terrestres que marins.

En 2020, les missions de police des services de la Direction régionale Normandie ont plus particulièrement été axées sur :

- la préservation de la ressource en eau, aussi bien d'un point de vue qualitatif (contrôle de la réglementation sur les zones de non-traitement, procédures de pollutions de cours d'eau - parfois fortement médiatisées - ou de travaux en zone humide...) que quantitatif (contrôle des prélèvements en période de sécheresse)
- La lutte contre le dérangement d'espèces protégées et la destruction d'habitats d'espèces protégées. Les procédures relatives à l'arrachage de haies ont pris une ampleur sans précédent en 2020.
- La lutte contre le trafic d'espèces (faune sauvage captive/CITES) : achèvement d'enquêtes sur des établissements fixes de présentation au public, procédures visant des animaleries, cirques ou particuliers liées à la provenance des animaux et à leurs conditions de détention, contrôles de salles de ventes pour des spécimens naturalisés.

La police a également une composante préventive. L'OFB apporte un appui technique en phase amont ou en phase d'instruction administrative des dossiers comme la restauration de la continuité écologique des cours d'eau, les projets d'éolien en mer, les aménagements à la côte... En 2020, 130 avis techniques ont été rendus, principalement sur la continuité écologique et les travaux en rivière. 90 % des avis techniques rédigés concernent les milieux aquatiques.

Chiffres clé

1819

contrôles réalisés (59% de conformes),

939

usagers contrôlés

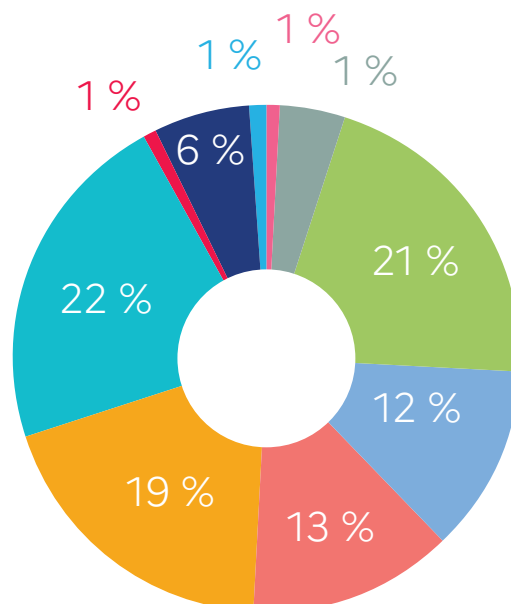
436

procédures (248 procédures judiciaires, 147 amendes forfaitaires, 22 avertissements judiciaires, 19 procédures administratives)

130

avis techniques

Domaines de contrôle



- Espèces protégées
- Gestion quantitative de la ressource
- Hors domaine
- Pêche maritime
- Police de la chasse
- Police de la pêche
- Préservation des milieux aquatiques
- Protection des habitats et patrimoine naturel
- Qualité de l'eau
- Sécurité publique et prévention des risques d'inondation

OPÉRATION GRAVELOT À L'ÉCHELLE DE LA FAÇADE MARITIME

Si le confinement du printemps 2020 a permis au gravelot à collier interrompu, petit limicole côtier, de se reproduire tranquillement sur les plages, le déconfinement et le retour en nombre des plagistes a fait courir un risque à ses nichées. L'OFB et ses partenaires nationaux ont donc lancé une opération d'envergure sur les oiseaux nicheurs des plages. La Délégation de façade a coordonné cette action avec différents partenaires (SD OFB, ONG, gestionnaires, collectivités...) à l'échelle de la façade maritime. Ce sont ainsi un minimum de 250 couples qui ont été dénombrés en 2020 et des actions de sensibilisation et de protection des nids ont été mises en place.



Gravelot à collier interrompu © S. Poncet / OFB



Formes et appelants pour la chasse au gibier d'eau
© Y. Bera / OFB

INFLUENZA AVIAIRE : Une campagne d'information et de contrôle dans le marais Vernier

L'OFB est chargé de missions de police sanitaire et contribue à la prévention des épidémies dans la faune sauvage. Les services départementaux de l'OFB réalisent notamment dans ce cadre des missions d'information et de contrôle. En novembre 2020, les agents du service départemental de l'OFB de l'Eure, accompagnés des gendarmes de la brigade de Pont-Audemer, ont ainsi mené dans le marais Vernier une campagne d'information puis de contrôle sur les nouvelles dispositions relatives à la chasse au gibier d'eau liées au contexte d'Influenza aviaire.

² MISEN : Mission Inter-Services de l'Eau et de la Nature ; DISEN : Délégation Inter-Services de l'Eau et de la Nature ; DIRM : Direction interrégionale de la mer
³ ULAM : Unité littorale des affaires maritimes
⁴ Direction départementale des territoires et de la mer
⁵ APPB : Arrêté préfectoral de protection de biotope

L'INDISPENSABLE COOPÉRATION ENTRE SERVICES

Que ce soit avec les services de police et de gendarmerie nationale, les affaires maritimes ou autres services de l'Etat, de nombreuses procédures ont pu être menées par l'action conjointe de différents corps de contrôle. Exemples dans la Manche : contrôles civelles OFB / ULAM³, contrôle pêche à pied OFB / ULAM / Gendarmerie maritime et brigade nautique de la Gendarmerie nationale à l'occasion des grandes marées, saisie de mygales OFB / Gendarmerie, contrôle pédagogique DDTM⁴ / OFB sur le respect de l'APPB⁵ portant protection des milieux naturels de la Vire et de certains affluents...

Ces collaborations interservices peuvent également prendre la forme de **formations** : l'OFB intervient pour former ses partenaires aux enjeux environnementaux. Une fois par an la Délégation de façade maritime intervient ainsi auprès des agents de l'Etat avec la fonction de garde-côtes (Affaires maritimes, Marine Nationale, Gendarmerie maritime, Douanes) pour évoquer les enjeux environnementaux maritimes et littoraux, ainsi que la réglementation.



Formation interservices © DFM MMN/ OFB

L'appui à la mise en œuvre des politiques publiques

Au niveau départemental, régional, mais également à l'échelle de la façade maritime, l'OFB apporte son appui aux services de l'État pour mettre en œuvre les politiques publiques : appui pour la préparation d'arrêtés relatifs à la pêche, à la chasse, à la sécheresse, travail sur la gouvernance des sites Natura 2000 en mer (projet MarHA GOUV), appuis techniques et méthodologiques...



© B. Guichard / OFB

—
12
—

— APPUI À LA MISE EN PLACE D'UN DÉBAT PUBLIC RELATIF À UN PARC ÉOLIEN EN MER

En 2019 et 2020, un débat public a eu lieu pour définir l'emplacement d'un prochain grand parc éolien en mer au large de la Normandie. En sa qualité d'expert technique, la Délégation de façade Manche mer du Nord de l'OFB a accompagné pas à pas la Direction Générale de l'Énergie et du Climat pour la définition et la mise en valeur de l'aspect environnemental du dossier : sur des méthodologies pour définir les cartes de risques d'impact, pour remonter les éléments pertinents auprès du public et pour définir quelles seront les prochaines études à réaliser sur la zone. L'OFB a ainsi participé à chaque étape de la prise en compte de la biodiversité dans ce projet.



© L. Boucey / OFB



© S. Lamy / OFB

— BILAN DES ACTIONS DE L'OFB DANS LE CADRE DU PLAGEPOMI 2016-2021

Dans le cadre de la révision du Plagepomi⁶ 2016-2021 du bassin Seine-Normandie, le Service régional Police de la DR Normandie a produit fin 2020 un bilan des actions « poissons migrateurs » réalisées sur la période concernée. La contribution de l'OFB a principalement porté d'une part sur l'avancement de la restauration de la continuité écologique et le contrôle des dispositifs de franchissement piscicole et d'autre part sur l'évolution de l'encadrement et le contrôle des pratiques de la pêche des poissons migrateurs. 160 contrôles de la continuité écologique et 120 opérations de contrôle orientées sur la pêche des poissons amphihalins ont ainsi été réalisés en moyenne par an.

— INTÉGRATION DES SUIVIS ONDE DANS LES ARRÊTÉS SÉCHERESSE DANS L'EURE

En fonction du niveau des cours d'eau et des nappes phréatiques, le Préfet de l'Eure est régulièrement amené à prendre des dispositions pour restreindre les usages de l'eau. Le suivi du réseau ONDE (Observatoire National Des Etiages), réalisé par les agents de l'OFB sur une trentaine de stations, permet d'alimenter les décisions préfectorales. Le suivi usuel de mai à septembre, dont le déclenchement est intégré dans l'arrêté cadre sécheresse depuis plus d'une

dizaine d'années, ne consiste pas seulement à vérifier le bon écoulement des cours d'eau (déjà obtenu par les mesures hydrométriques de la DREAL), mais surtout à s'assurer que les conditions d'écoulement sont compatibles avec l'accomplissement du cycle biologique des espèces aquatiques, et éventuellement à adapter les mesures de restriction.

⁶ PLAGEPOMI : Plan de gestion des poissons migrateurs. Document cadre qui fixe, pour le grand bassin hydrographique concerné et pour une période de six ans, les orientations en matière de gestion des poissons migrateurs amphihalins.

La gestion et l'appui aux gestionnaires d'espaces naturels

Au plan national, l'OFB gère ou co-gère de nombreux espaces protégés aux statuts variés qui recouvrent une grande diversité de milieux, terrestres et marins, et d'espèces.

En Normandie, l'OFB est propriétaire de la réserve de chasse et de faune sauvage de la Grand'Mare, dont la gestion a été confiée à la Fédération départementale des chasseurs de l'Eure.

La Délégation de façade Manche mer du nord (DFM MMN) est opérateur/animateur d'une quinzaine de sites Natura 2000 en mer (voir encadré).

L'OFB apporte par ailleurs un appui aux gestionnaires d'aires protégées. Ainsi, la DFM MMN organise chaque année les tables rondes des gestionnaires d'Aires marines protégées (AMP) en partenariat avec la DFM Atlantique (cet évènement n'a pu avoir lieu en 2020). Ces rencontres rassemblent l'ensemble des gestionnaires d'AMP des deux façades maritimes. La gestion et l'appui aux gestionnaires d'espaces naturels a représenté 39 % de l'activité de la DFM en 2020.

La Direction régionale Normandie, avec la DREAL et la Région, est copilote du réseau des gestionnaires d'espaces naturels de Normandie animé par l'ANBDD.

LA DÉLÉGATION DE FAÇADE MARITIME MANCHE MER DU NORD, UN ACTEUR CLÉ DANS LA GESTION DES SITES NATURA 2000 EN MER

La DFM est opérateur/animateur (en collaboration avec le Comité régional des pêches et les opérateurs du Conservatoire du Littoral) de 13 et bientôt 15 des 47 sites Natura 2000 en mer de la façade Manche Mer du Nord. Elle est également partie prenante de la gestion d'une quinzaine d'autres sites mixtes satellites gérés par d'autres partenaires (Collectivités, Syndicats mixtes, ONG...). Cette implication sur une trentaine de sites permet de mettre en œuvre certaines actions du programme de mesures et du programme de surveillance de la Directive cadre stratégique sur le milieu marin (DCSMM), en cohérence avec les SDAGE, les PLAGEPOMI et la convention de mer régionale OSPAR à l'échelle de toute la façade maritime.

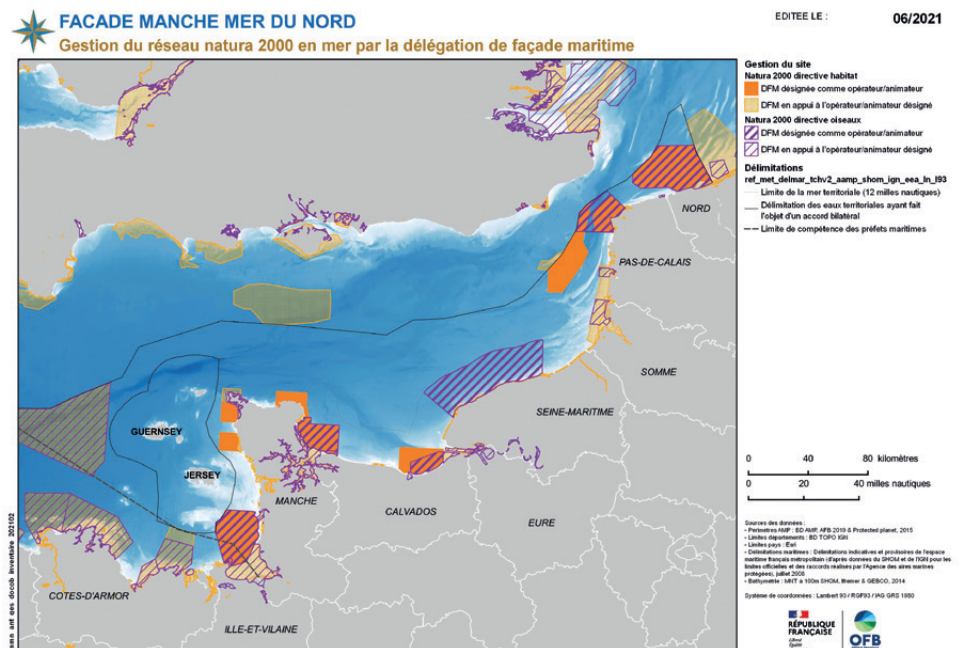


© N. Chevallier / OFB

LA GRAND'MARE

L'observatoire de la Grand'Mare a fait peau neuve en 2020. De nouveaux panneaux de présentation des oiseaux d'eau ont été installés dans l'observatoire ainsi qu'un tableau de comptage à l'entrée du site.

Les visiteurs ont pu découvrir ces nouveaux panneaux informatifs à l'occasion de la journée mondiale des zones humides où le Service départemental de l'Eure et la Fédération départementale des chasseurs ont animé une journée autour de l'observation des oiseaux et la découverte des suivis scientifiques menés sur cet espace naturel protégé.



L'appui aux acteurs et la mobilisation de la société

De nombreuses actions étaient déjà menées en matière d'appui aux acteurs et de mobilisation de la société, mais la création de l'OFB a fait de ces actions une des 5 missions principales de l'établissement. Un service dédié a été créé au sein de la Direction régionale. Il vise à répondre aux particularités de la Normandie tout en accompagnant les grands programmes nationaux (Agrifaune, Appel à projets « Atlas de la biodiversité communale », Territoires engagés pour la Nature, MobBiodiv, Life ARTISAN...).

François DENIS, le Directeur régional Normandie de l'OFB, est par ailleurs vice-président de l'Agence normande de la biodiversité et du développement durable (ANBDD) pour la partie biodiversité, ce qui permet une véritable synergie entre les actions de l'ANBDD et de l'OFB. 2020 a été consacré à approfondir les axes de travail aussi bien avec l'ANBDD qu'avec les autres partenaires régionaux.

Sur la façade maritime, des projets tels que l'application Nav&Co (voir encadré) ou le démarrage de l'extension de « C mon spot » en Normandie ont vu le jour.

LIFE ARTISAN

Développer les synergies entre adaptation au changement climatique et préservation de la biodiversité.

Lancé en décembre 2020 pour une durée de 8 ans, le projet européen Life ARTISAN « Accroître la Résilience des Territoires par l'incitation aux Solutions d'Adaptation fondées sur la Nature » est piloté par l'OFB et regroupe 29 partenaires. Il vise à faciliter la mise en œuvre du deuxième Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC2) et de la stratégie nationale pour la biodiversité à travers l'émergence de projets de solutions d'adaptation fondées sur la nature (SAFN) pour s'adapter aux conséquences des changements climatiques sur l'ensemble du territoire.

Une animatrice régionale a été recrutée fin 2020 à la Direction régionale Normandie pour animer ce projet à l'échelle de la région. La 1ère phase du projet en Normandie consiste en la création d'un réseau de partenaires pour porter les SAFN dans les territoires, la rédaction d'un panorama permettant d'identifier les impacts et enjeux du changement climatique sur le territoire (basé sur les travaux du GIEC normand), ainsi que dresser un état des lieux de la mise en œuvre des SAFN en Normandie (projets, actions, acteurs...). La communauté de communes Cingal Suisse normande (14) est par ailleurs partenaire du Life et porte un site pilote sur la thématique du rôle des haies pour l'adaptation de l'agriculture au changement climatique.

<https://ofb.gouv.fr/le-projet-life-integre-artisan>

LES LAURÉATS NORMANDS DES APPELS À PROJETS MOBBIODIV ET ABC 2020

Les acteurs normands ont répondu présents en 2020 aux différents appels à projets (AAP) ABC et MobBiodiv' portés par l'OFB. Les lauréats sont :

- **ABC** : 5 nouveaux Atlas de la biodiversité communale (ABC) vont voir le jour en Normandie sur la période 2021-2023 : les communautés de communes Cœur de Nacre (14), Falaises du Talou (76) et la commune de Mondeville (14) ont été sélectionnées sur l'AAP 2020. Les crédits du plan de relance ont permis le financement de deux autres projets proposés par le PNR Normandie Maine (61, 50, 53, 72) et la commune de Canteleu (76).

- **MobBiodiv' #1et #2** :

Deux projets normands ont été retenus en 2020 :

- Le Groupe mammalogique normand (GMN) va finaliser la rédaction, éditer et diffuser le 3ème opus de l'atlas des mammifères sauvages de Normandie.
- Le Conservatoire des espaces naturels de Normandie (CEN) déroulera en Normandie et Hauts-de-France le projet « Huit pattes dans les marais » qui a pour objet de mieux connaître et de mettre en valeur une espèce d'araignée encore peu connue, Dolomedes plantarius.



ABC des falaises du Talou
© A. Maruite / CC Falaise du Talou



Le climat change, adaptons-nous avec la nature



Sensibilisation à la réglementation concernant la cueillette de la salicorne dans l'estuaire de l'Orne © S. Languille / OFB

OPÉRATION DE COMMUNICATION ESTIVALE : « CET ÉTÉ LA NATURE NOUS ACCUEILLE, NE GÂCHONS PAS NOS RETROUVAILLES AVEC ELLE! »

Après des semaines de confinement les Français ont été particulièrement nombreux en 2020 à parcourir les sites naturels et touristiques français. Pour favoriser des retrouvailles en harmonie avec la nature, l'OFB a lancé durant l'été 2020 une campagne de sensibilisation déclinée dans la presse régionale, en radio, sur les réseaux sociaux, mais aussi sur le terrain.

En Normandie, au sein de l'estuaire de l'Orne, les agents du service départemental du Calvados sont allés à la rencontre du grand public pour les informer sur les règles à respecter lors de la cueillette de la salicorne ou encore les comportements contribuant à la préservation du gravelot à collier interrompu, une espèce menacée en France.

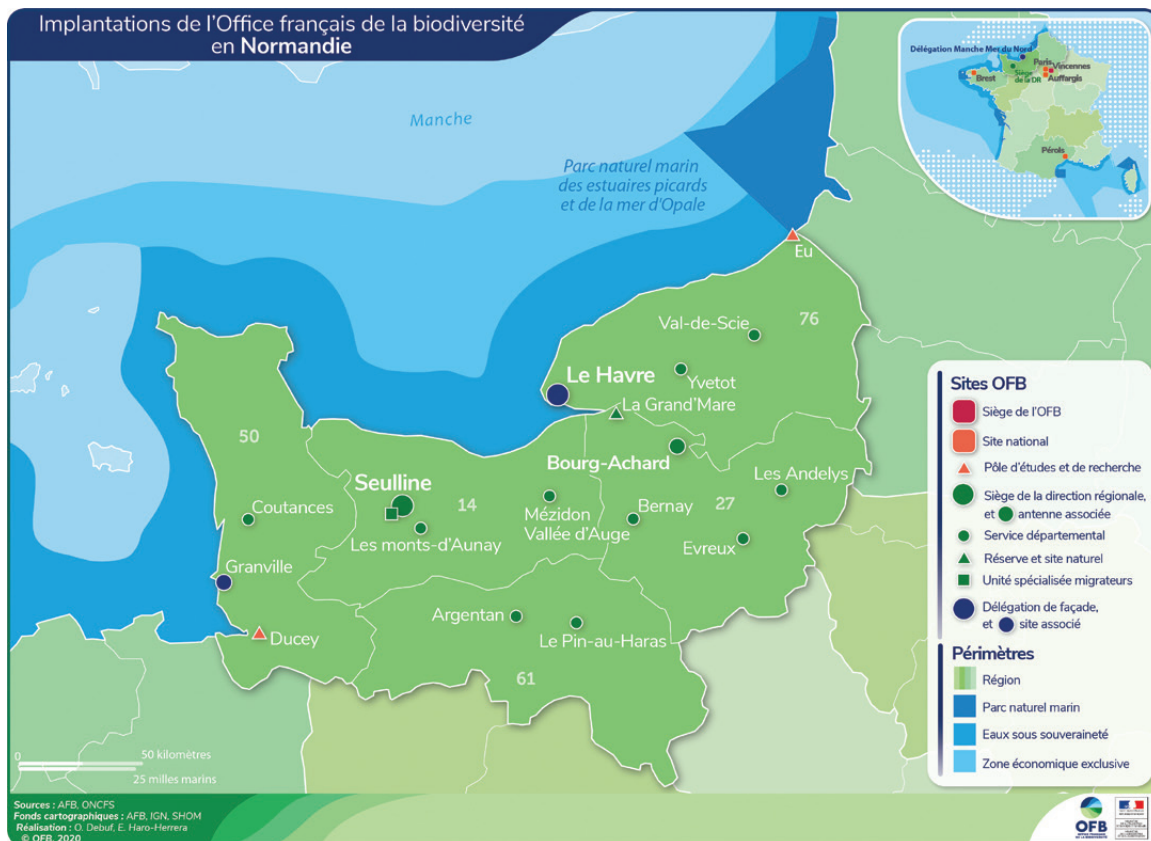
Cette opération de sensibilisation s'est déroulée en présence de représentants des services de l'État, du département et du Conservatoire du littoral.

NAV&CO, UNE APPLICATION POUR DÉCOUVRIR LA BIODIVERSITÉ EN MER

L'application Nav&Co, développée par l'OFB (dans le cadre du LIFE intégré Marha) et le SHOM⁷, est sortie en juin 2020 pour la zone de navigation en région Bretagne, jusqu'à l'archipel de Chausey. Il s'agit d'un compagnon ludique et pédagogique qui permet de suivre sa route sur les cartes du SHOM et de découvrir la biodiversité, les habitats et les aires marines protégées. Elle est disponible gratuitement sur le Play store Android : <https://play.google.com/store/apps/details?id=com.navco>. Cette application est vouée à être déployée plus largement sur les eaux Françaises.



⁷ SHOM : Service hydrographique et océanographique de la marine



DIRECTION RÉGIONALE NORMANDIE

3, rue du Presbytère
Saint-Georges-d'Aunay
14260 Seulline
02 31 77 71 11
dr.normandie@ofb.gouv.fr

Délégation de façade Manche Mer du Nord
delegation.facade.mmn@ofb.gouv.fr

Service départemental du Calvados
sd14@ofb.gouv.fr

Service départemental de l'Eure
sd27@ofb.gouv.fr

Service départemental de la Manche
sd50@ofb.gouv.fr

Service départemental de l'Orne
sd61@ofb.gouv.fr

Service départemental de Seine Maritime
sd76@ofb.gouv.fr

www.ofb.gouv.fr



@OFBiodiversite @linkedInOFB


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
Liberté
Égalité
Fraternité


OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ